

On nous écrit de cette localité : Hier matin 1er juin, un orage effroyable qui rappelle celui qui éclata sur la région, dans la soirée du jeudi 23 août 1885 et causa tant de dégâts à Saint-Omer, s'est abattu sur Hasbrouck et sur ses environs.

Après une matinée magnifique, mais d'un caractère sulfureux, une pluie fort chargée d'électricité montait lentement dans la direction du sud-ouest. L'air était d'un bleu d'aurore, et le tonnerre faisait entendre un grondement continu. A 3 heures moins le quart, l'orage éclata. Le vent souffla avec rage, et des grêlons énormes tombèrent avec une violence extraordinaire.

En trois ou quatre minutes toutes les vitres du côté du sud-ouest ont été éclatées. Pas une maison n'a été épargnée : toutes sont plus ou moins brisées ; elles ont été labourées par la grêle, comme l'aurait pu faire une vive fusillade. Et cela n'a rien d'étonnant quand on songe que les grêlons avaient la grosseur d'un œuf de pigeon et qu'il s'en trouvait, parmi ceux que nous avons recueillis, qui pesaient jusqu'à 35 grammes.

Ces grêlons, composés de morceaux d'homme, nos octogonaux ne se souvenant pas en avoir vus à Hasbrouck, avaient des formes diverses, les uns étaient ronds, un peu aplatis d'un côté, d'autres étaient oblongs, plats et anguleux. Nous avons ramassé un morceau de glace formé par l'agglomération de grêlons qui avait pris de huit centimètres de long et pesait 106 grammes.

Outre les maisons particulières, l'église paroissiale, l'hôtel de ville, la Sous-Préfecture, l'école, le collège commun, le Petit-Séminaire, la gendarmerie, les écoles de la rue Depoetter et de la rue de l'Orphelin, l'école du Souvenir, ont éprouvé de nombreux dégâts.

Les toitures vitrées du Marché couvert et de la gare ont été brisées, il en a été de même des serres de nos jardiniers fleuristes Piquet et Meurillon, et de celles de MM. Jœts de Métershof, Paulbaux, Castier, etc. Les vitrages des tissages Lefebvre, Teron, Planckne père et fils n'ont pas été plus épargnés, partout les ouvriers ont dû cesser le travail, beaucoup de pièces sur métiers ont été détériorées par les éclats de verre.

Dans les ateliers des Indicateurs il ne reste pas six carcasses intactes. Notre confrère de la rue Nationale a été tout aussi éprouvé, le fabricant de l'imprimerie a volé en mille pièces sous le choc redoublé de la grêle et l'atelier a été inondé.

Des hirondelles, des moineaux, des pigeons surpris par la grêle ont été trouvés morts dans les rues de la ville.

Le chiffre des dégradations opérées aux vitres seules est considérable, il faut voir le dommage pour y croire ; nos rues ressemblent à celle d'une ville mise au pillage, aussi les vitriers ne suffisent point à la peine, le verre manque pour satisfaire toutes les exigences.

Mais le mal le plus grave est celui qu'ont éprouvé les récoltes, hier encore si belles.

Les champs sont bouleversés, les récoltes sont anéanties, c'est la ruine et la misère pour beaucoup de cultivateurs.

Caestre, Godewaersvelde, Borre, Pradelles, Morbecque, Strazelle, les conséquences de cette grêle infernale dépassent tout ce qu'on peut concevoir ; plus de lin, plus de blé, plus de houblon.

Chez étranger, tandis que l'ouragan écraçait notre région, deux kilomètres d'Hasbrouck, à la Kreule, on n'a rien ressenti, du moins des effets de la grêle.

Hondelghem a aussi été épargné. Il semble que la direction de la trombe, car ce n'était rien de moins qu'une trombe, était du sud-ouest au nord-est.

On nous assure que M. le docteur Cordonnier, d'Ypres, qui revenait de Strazelle à Caestre en voiture, a été assez grièvement blessé à la joue, par les éclats de verre qui l'ont frappé.

Caestre, a également reçu sur la main un éclat de verre qui lui a fait une profonde blessure.

D'après les renseignements recueillis, les pertes occasionnées dans la région par la grêle du jeudi 27 et du dimanche 30 mai, s'élevaient pour dix-sept communes de l'arrondissement, à plus de trois cent mille francs.

A quel chiffre évaluer les ravages de la grêle d'hier ? On n'y peut penser sans frémir.

On parlera longtemps dans le pays de cette étonnante tempête.

Hier soir, à l'ouverture de la séance du conseil municipal d'Hasbrouck, le maire, M. Georges Degroote, a donné lecture d'une lettre dans laquelle il demande à M. le préfet du Nord, des secours pour les victimes de l'ouragan.

A Marchiennes

Un de nos confrères a reçu la lettre suivante : « Je rentre de Marchiennes où je viens de voir une superbe mais triste spectacle, parti de Lille à 23 heures, nous avons aperçu, en vue des bois de Marchiennes, une trombe de grêlons qui s'est abattue sur cette ville cinq heures et demie, cet orage ébranlait à deux à peu près une heure, mais tout est dévasté, il ne reste absolument plus rien, tout est détruit. Pour vous donner une idée de ce qui est tombé, au plus fort de la trombe, à l'arrivée de la grêle, je vous envoie un avertissement qui avait bien huit à dix centimètres d'épaisseur de grêlons et après cela une pluie diluvienne. »

LES GRÈVES

DANS L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Nous recevons d'un de nos correspondants particuliers, la dépêche suivante :

Fournies, 2 juin, 4 h. soir.

M. le préfet du Nord, qui s'est rendu aujourd'hui dans la région de Fournies, a eu plusieurs entretiens, avec les ouvriers et les patrons. Sur ses instances il a obtenu des ouvriers de M. Belain, à Fournies, et de ceux de M. Hiroux, à Sains, qu'ils reprendraient leur travail.

La situation semble s'améliorer, et tout porte à croire qu'on arrivera à une entente.

D'autre part nous lisons dans l'observateur d'Avénes :

« La grève continue à s'étendre dans les centres lainiens du nord-arrondissement ; elle a pris depuis deux jours assez d'importance pour appeler sur les lieux M. le préfet du Nord, qui est descendu hier soir à Fournies, accompagné de M. le procureur de la République d'Avénes. »

Ce matin son arrivée M. le procureur général de Douai et M. le chef d'escadron commandant la compagnie de gendarmerie du Nord.

FEUILLETON DU 5 JUILLET 1886. — N° 41

FLOREAL

XII

(Suite)

Il avait été interrogé longuement sur les réunions qui se tenaient chez lui, mais il était resté muet comme la tombe.

Il ne savait rien, avait vu quelques jeunes gens ayant pas mal d'argent, mais n'avait jamais rien entendu dire d'extraordinaire par aucun d'eux. Les étrangers qu'il avait logés à deux reprises différentes n'avaient pas séjourné chez lui, disaient-ils, et leurs noms, Duvoix et Floreal, semblaient être des sobriquets plutôt que des noms véritables.

On le laissa tranquille.

La conviction s'était faite dans l'esprit de tous que le corps de l'inconnu caché dans la cage du puits Saint-Pierre devait être celui d'un des excitateurs de la jeunesse de Montceau ; quant à l'autre, on soupçonnait qu'il avait dû regagner Paris, d'où les prisonniers affirmaient que le reste qu'ils recevaient des cadres fréquents.

Le calme se rétablit peu à peu ; les Parisiens, attirés par la curiosité ou dans le but d'exploiter l'émotion populaire, regagnèrent la capitale, et tandis que chacun travaillait à Montceau avec ardeur et confiance, un seul homme restait plongé dans la tristesse et l'embarras.

C'était Voltin.

« La journée d'hier, à Fournies a été marquée par des promenades de grévistes. Les fleurs et versans de la Sans-Pareille, au nombre de 300 le matin et 350 le soir, ont parcourus les rues, venant de Trioux à Saint-Omer, en chantant la *Marseillaise* et en criant : *Vive la grève!* »

Ils marchaient deux par deux, les enfants en avant, les femmes ensuite, les vieillards et la colonne. Sur leur passage un certain nombre d'ouvriers de Callotier, du Palais, ont quitté momentanément leur ateliers ; les tessiers de la Parisienne se sont mêlés à leur tour et grève, ce qui voyait M. Belain fermier également la flature.

« Le nombre des ouvriers qui ne travaillent pas aujourd'hui à Fournies s'élève à 600. »

« A Wignehies, le tissage de M. Paul Legros, et la flature de MM. Bonnechère, Briatte et Cie, sont fermés, en tout, 400 grévistes. »

« A Sains les ouvriers des deux établissements Fermaux-Bonnaire (flature et tissage), et Robert (flature) ont cessé le travail lundi dans l'après-midi ; il y a 200 grévistes, qui se sont promènes par la commune comme à Fournies mais d'une façon beaucoup plus décente. »

« Les tessiers de MM. Hiroux et Dupont communément au contraire à rentrer ; près de la moitié travaillaient ce matin à neuf heures et demie. L'arrêt n'est du reste complet nul part ; chez M. Robert la préparation continue ; chez MM. Sivaux, 11 tessiers sur 126 et 3 flieurs sur 36, mais si la grève continue deux ou trois jours, cette dernière maison sera forcée de renvoyer ses ouvriers et ouvrières chargés des travaux accessoires. »

« Un arrêté d'expulsion a été rendu et exécuté contrairement à ce que l'on avait annoncé, cet individu et sa femme gagnent ensemble un salaire quotidien de 13 francs 50. »

« A Trélon, les femmes employées à la flature Rossette ont suivi les tessiers, qui portaient à près de 200 le nombre des grévistes, mais elles sont rentrées hier : quelques-unes ont été congédiées. »

Enfin nous recevons cette dépêche :

« Fournies, 4 juin, 3 h. 45 soir. — Les ouvriers de M. Belin, à Fournies, et de M. Hirou, à Sains ont repris le travail, ainsi que ceux de M. Robert, à Hirsou. »

« Un individu, faisant partie de la bande des grévistes qui ont parcouru les rues de Fournies en poussant des cris et en chantant, a été arrêté pour avoir crié : *Vive Napoléon!* »

« Il reste actuellement 570 grévistes à Fournies, 125 à Sains, 250 à Wignehies, 115 à Trélon. Le tribunal correctionnel a condamné, aujourd'hui, à trois mois de prison, le nommé Dupont, ratacheur, qui avait porté des coups à une femme qui voulait reprendre le travail. »

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris 2 juin. — Les faibles pressions océaniques se sont propagées jusqu'à la mer du Nord où la baisse atteint 5 mm et le maximum barométrique est relevé de la Baltique vers la Russie Moscou 767 mm.

La température continue à monter en Danemark et le temps reste relativement froid au nord-ouest de l'Europe. Le thermomètre marquait ce matin 4 à Rodos, 16 à Moscou, 16 à Paris, 23 à Nice et 25 à Bakou.

Un front de dépression orageuse s'étend de la mer de la Baltique vers la mer du Nord, se dirigeant vers le sud-est et va se dissiper et le temps va rester chaud.

Hier, à Paris, on a signalé de la pluie vers sept heures du soir et des bruits de tonnerre.

Maximum, 27-5. Minimum, 19-9.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Etablissement de barres de sauvetage.

Dans la séance du 19 mars, le conseil municipal, justement ému des nombreux accidents se produisant journellement dans le canal, a voté l'établissement de barres de sauvetage sur les deux rives.

Cette décision vient d'être revêtue de la probation préfectorale, et l'adjudication de l'entreprise aura lieu le lundi 28 juin. Le devis s'élève à la somme de 2.500 francs.

Pompes à incendie. — Conformément au projet adopté par le conseil municipal, dans sa séance du 14 mai, il va être procédé à la construction d'un dépôt de pompes à incendie, rue Descartes. L'adjudication aura lieu le lundi 28 juin ; le devis s'élève à la somme de 1.355 fr. 41.

Une nouvelle qui causera grand plaisir aux amateurs de balais francs. — Dieu sait si leur nombre est considérable ! L'ouverture de l'école de natation est fixée à demain samedi.

Postes et télégraphes. — Un concours pour le surnumérariat des postes et télégraphes aura lieu le jeudi 5 août 1886 au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 54 au minimum, ainsi que les anciens militaires et les fonctionnaires publics comptant trois années de service rendus à l'Etat et âgés de moins de 30 ans.

Les candidats devront adresser sans retard leur demande au Directeur des postes et télégraphes du département, qui leur transmettra le programme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 30 juin 1886.

La société d'Emulation de Roubaix se réunira en séance ordinaire vendredi 4 juin, à huit heures du soir. — Ordre du jour : 1° Rapport sur les dernières expositions artistiques à Roubaix-Tourcoing, en 1894-1895, par M.A. Proust-Bénat. — 2° Les nouvelles piles électriques et leur application à l'éclairage domestique et industriel intermittent, par M. l'abbé Art. Courquin. — 3° Diverses autres communications.

Par suite de l'exécution de travaux de construction d'un aqueduc, la circulation sera interrompue pendant plusieurs jours sur le boulevard de Metz.

On signale dans la rue Sébastopol l'affaissement de quelques mètres de trottoir et d'une partie de la route de l'aqueduc. Cet état de choses présenterait des inconvénients pour la circulation, il serait urgent d'y remédier.

Il y avait un mois environ que la bande noire avait été arrêtée et depuis un mois, tous les jours, le surveillant descendait à Sainte-Marie sous un prétexte ou sous un autre, même lorsqu'il n'était pas de service.

Les maraudeurs et recueurs du jour et du fond avaient été surpris de cet excès de zèle, mais supposant que Voltin n'agissait ainsi que parce qu'il en avait reçu l'ordre, ils n'avaient pas attaché d'importance.

En réalité, le brave garçon apportait tous les jours à son beau-frère la nourriture qui lui était nécessaire.

Floreal depuis sa terrible descente plus Saint-Pierre, était caché dans les écuries Sainte-Marie, se dissimulant derrière le fourrage entassé dans un coin pendant les heures de travail, et ne retrouvant un peu de liberté que de dix heures du soir à quatre heures du matin, lorsque les mineurs étaient absents des chantiers.

Un mois de solitude dans une demi-obscrité continuée avait complètement changé Floreal au physique comme au moral.

Il avait passé les premiers jours en proie à une surexcitation malade qui n'avait pas laissé que d'inquiéter beaucoup Voltin. Le socialiste ne pouvait même pas dormir ; dès que le sommeil fermait ses paupières des cauchemars épouvantables le mettaient en sueur.

Il lui semblait qu'il tombait dans un puits et que Duvoix, qui l'attendait au fond, pénétrait sur son corps lorsqu'il venait se briser à terre. D'autres fois, il se voyait en prison, et dans son esprit affaibli par ces souffrances morales, se succédaient les plus lugubres visions : on lui vivait au pied de

Inspection des denrées alimentaires. — Pendant le mois de mai, le service d'inspection des denrées alimentaires a saisi, comme impropres à la consommation, 150 kil. de viande, 76 kil. de poisson, 6 kil. d'écrevisses, 53 kil. de fégumes et 80 litres de lait battu. De plus, deux chevaux présentés pour la boucherie ont été refusés et envoyés à l'égareurissage.

On annonce pour le 13 juillet un fort brillant carrousel à l'établissement des Champs-Élysées.

On ne peut qu'applaudir à des mesures comme celles qui viennent de prendre M. le préfet du Nord. Ce magistrat a signé un arrêté d'expulsion contre une femme de mauvaise vie, Virginie Reynaert, de nationalité belge. Cette fille est l'une de celles qui avaient raclé les agents, le soir où est arrivée l'affaire de la rue de Magenta. L'arrêté préfectoral porte en substance : « Que la nommée Virginie Reynaert se retire immédiatement de la prostitution » et que sa présence à Roubaix est de nature à nuire à la sécurité publique. »

Puisse ce premier pas dans la voie de la fermeté produire un effet salulaire!

La police instruit en ce moment une nouvelle affaire de meurtre qui se serait passée dans une maison de la rue de Lanny. Nous disons « qui se serait » car bien que deux arrestations aient été opérées, la justice est loin d'avoir la certitude de la culpabilité des inculpés, et on s'attend même à voir relâcher un jour ou l'autre. La victime serait une jeune fille de dix-neuf ans, de réputation fort équivoque.

Jeudi, le parquet a lancé un mandat d'amener contre un serurier nommé Gustave Kints, et le même jour, à onze heures et demie du soir, M. Alfred Marais, sous-inspecteur de sûreté, le mettait en état d'arrestation à la sortie du bal de *Ms. Camille*. Kints avait sur lui une somme de 400 francs; il a été conduit vendredi matin à Lille. Quelques jours auparavant, il avait vendu son mobilier en répétant aux habitants de son quartier qu'il allait se fixer à Paris.

On ne connaît pas le véritable motif de cette arrestation.

Un orage d'une violence inouïe s'est déchaîné sur la ville dans la soirée de mercredi entre cinq et sept heures. Pendant plus d'une heure, uneaverse effroyable n'a pas discontinuée, augmentant plutôt de violence jusqu'à l'instant où elle s'est arrêtée tout à coup. Les arbres des boulevards, ceux des promenades, les jardins ont été très éprouvés.

C'est en juin qu'a lieu le solstice d'été, le 21, à midi 50. On peut conséquemment les jours les plus longs de l'année. Voici quelques d'ontons au sujet de ce mois. Tout d'abord :

Oh! juin! soyez laborieux, s. v. p.

Si la fête d'Apolline, 31 mai, nous mouille, Qu'à Saint-Claude, au 6 juin, le ciel sera débrouillé.

Comme la fête de sainte Apolline a été mouillée, il faut prendre notre partie : le triomphe du parapluie est assuré durant trois jours encore.

Mais ce n'est rien, voici saint Médard qui arrive (8 juin) avec sa procession d'un déluge.

A moins que saint Barnabé (11 juin) Ne vienne lui couper le piè.

Petite amputation qui sera désirée par les cœurs même plus sensibles :

Bis fleurs à la Saint-Barnabé Prèsage d'abondance et qualité. Et, si l'on fait très-beau, sous certain D'avoir abondamment du grain.

Un peu naïf, le vieux proverbe, mais d'une justice incontestable :

S'il pleut à la Saint-Gervais (19 juin) Pour les blés, signe de mauvais ; D'yceux, la troisième partie Est ordinairement pourrie.

Saint-Gervais à un rôle beaucoup plus beau ; C'est lui qui retire Saint-Médard de l'eau, quand Saint-Barnabé n'a pas voulu accomplir le sauvetage.

Saint-Jean (24) doit toujours une averse. Diab!e! la journée du 24 juin pourrait être bien mouillée, car :

De Saint-Paul, la claire journée Nous dénote une bonne année.

Lannoy. — Jules Demulier, condamné à quelques jours de prison, devait le faire dans la prison municipale de cette commune. Il y était depuis ses dernières expositions artistiques à Roubaix-Tourcoing, en 1894-1895, par M.A. Proust-Bénat. — 2° Les nouvelles piles électriques et leur application à l'éclairage domestique et industriel intermittent, par M. l'abbé Art. Courquin. — 3° Diverses autres communications.

Il se confirme que les Magasins « Aux Deux Nations » vont disparaître et vont se mettre en liquidation. On parle de la fermeture des magasins pour vendredi, samedi et dimanche prochain, 12813

Les deux vers que Voltaire écrivait à propos de Cupidon pourraient bien être appliqués aussi aux maladies :

Qui que tu sois, voilà ton maître : Il t'est, le fut ou le doité être.

La maladie, en effet, est bien notre maître à tous, nul n'y échappe; aussi devons-nous utiliser tous les moyens que nous avons à notre disposition pour l'éviter. Rappelons à ce sujet, les conseils hygiéniques que nous avons donnés par nos Pilules suisses. — Sur fond de Breil-sur-Mérite (Sarthe). Depuis plusieurs années, ma femme était atteinte d'une gastrite qui la faisait beaucoup souffrir; elle ne pouvait pas digérer, elle avait toujours comme un poids sur l'estomac et de grands maux de tête. Depuis qu'elle prend vos Pilules suisses à 1 fr. 50, elle éprouve un grand soulagement ; j'aurai, M. Hertzog, pharmacien, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. Croyez, s'il vous plaît, à l'agréable de la signature par M. le Maire de Surfont. 12815

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Rebox, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Epuration des eaux de l'Esperle. — On vient d'afficher un arrêté préfectoral prescrivant une enquête d'utilité publique au sujet de l'avant-projet de l'assainissement de l'Esperle. Les pièces sont déposées à la préfecture où elles peuvent être consultées du 1er juin au 15 juillet. Passé ce délai une commission de neuf membres, dont fait partie M. Charles Jonglez, président de la chambre de commerce, examinera les pièces ainsi que les réclamations qui pourraient se produire.

Promotion. — Nous croyons savoir que M. Audifren, inspecteur de police à la gare de Tourcoing, vient d'être, par décret ministériel, nommé inspecteur spécial à Lyon.

Crick-Sicks. — Nous recevons de la commission administrative de cette Société la lettre suivante :

Tourcoing, le 1er juin 1886, Monsieur le Rédacteur,

Veuillez agréer l'obligation de publier les lignes suivantes : Les sociétés des orphéonistes *Crick-Sicks* a été profondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été prodiguées de toutes parts lors de son retour de Meaux; elle prie la population tourquennoise d'agréer l'expression de sa vive reconnaissance.

Les *Crick-Sicks* garderont longtemps le souvenir de la réception enthousiaste qui leur a été faite et s'efforceront de mériter toujours les encouragements de leurs concitoyens.

Agitez, Monsieur, mes civilités respectueuses. La Commission administrative.

Le *Journal de l'Orphelin* de Paris publie dans son dernier numéro ses appréciations du jury, sur les concours d'honneur de Meaux.

Il donnera le compte-rendu des autres concours dans sa prochaine édition. Nous nous exprimons de le reproduire dès qu'il aura paru.

Voici toujours aujourd'hui pour le concours d'honneur : Après avoir parlé du *Choral Chevé*, de l'Association, de Paris, et du *Choral de Louvre* auquel il adresse les éloges ci-après :

« Il est superflu de faire l'éloge de l'excellente société le *Louvre*. Les qualités principales sont : la délicatesse, la grâce, le charme, elle possède des voix bien assoupies, mais d'un timbre généralement faible; elle est dirigée surtout par un chef d'une intelligence artistique de premier ordre. »

Voici ce qu'il dit de nos orphéonistes *Crick-Sicks* :

Orphéonistes *Crick-Sicks* de Tourcoing. Directeur : L. ROSOOR, 82 exécutants.

Après avoir entendu cette admirable Société en lecture et en exécution, le jury ne pouvait guère avoir de doute sur le résultat du concours d'honneur. Quand un directeur dispose d'éléments aussi nombreux et d'artistes... on peut leur donner sans peine l'étiquette de « deux étoiles ». Mais, il est facile de mener à bonne fin l'étude d'un morceau, quelle que soit la difficulté qu'il présente ; quand ce directeur est doublé, en même temps, d'un excellent musicien, avec quel plaisir doit-il en préparer et achever l'exécution ! Le *Marche* tranquillement sur un terrain solide. L'étude devient alors une récréation artistique, et non plus un effort pénible; ses moindres indications sont suivies, sa pensée est comprise immédiatement.

Les *Orphéonistes de Tourcoing* ont magistralement interprété le *242*. L'intonation a été rendue avec une ampleur à laquelle tout autre société aurait peine à atteindre. La dernière partie surtout est restée avec une vigueur extraordinaire ; le cri : *Au feu! au feu!* a été chanté avec une juste impetuosités, au passage. *Parce qu'on chante quand nous sommes venus, les quatre-vingt-deux* voir chantant piano et produit un immense effet. La mesure est dite chantée avec plus de douceur à la valeur 101 et surtout à la reprise, mesure 133 ; à ces deux passages, le rythme dit resté moins accentué. Massenet est allé par des raisons qu'il désire voir rythme plus allongé ; ici ce n'est plus une vaine caricature à l'allemande, mais un chant d'une grâce infinie, une mélodie à la Massenet pleine de poésie rêveuse. Ces petites observations n'ont rien d'affectueux au mérite de cette vaillante Société et de son zélé directeur; nous exprimons simplement les réflexions de l'auteur et du jury tout entier, certain que M. L. ROSOOR en tiendra profit.

Unanimité des voix et avec félicitations, le premier prix d'honneur a été accordé aux *Orphéonistes de Tourcoing*. Pour le jury : Julien Touvret.

Ascension aérostatique. — A l'occasion de la fête du quartier de Jean du Pot, M. Boitel a fait une ascension dans le jardin de la ferme Dalles. Il était accompagné d'un amateur de Roubaix. Le

voycageur ont heureusement opéré leur descente à la Madeleine-les-Élles.

Vol. — Des malfaiteurs se sont introduits jeudi à midi dans la ferme de M. Justin Honoré, à l'Épine, et ont enlevé plusieurs couples de pigeons voyageurs ayant une certaine valeur.

Une capture. — Vendredi matin deux individus se présentant chez une fripière de la rue de Haze et offraient en vente un certain nombre de couverts et plusieurs bijoux, chaînes, bagues, etc., dont quelques-uns en or. Comme la provenance de ces objets parut suspecte à l'honnête fripière, celle-ci vint prévenir la police. Quand les agents arrivèrent, l'un des deux individus, un jeune homme d'une vingtaine d'années, s'échappa. Quant à son compagnon il fut amené au poste où il refusa de donner des explications sur la façon dont ces bijoux étaient en sa possession.

On trouva sur lui la reconnaissance d'une montre en or, déposée au Mont-de-Piété de Roubaix. C'est un sieur Louis Fourmentaux, né à Lille le 21 décembre 1852, journalier, demeurant depuis peu de temps à Tourcoing. Une enquête est ouverte par les soins de M. le commissaire de police du 1er arrondissement.

Accident. Mercredi soir, M. Voreux-Frahon, négociant, rue Nationale, s'est brisé la rotule en jouant à la boule au *Café du Commerce*. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Mahieu le blessé fut transporté à son domicile.

Incendie. — Un incendie s'est déclaré mardi, vers onze heures du soir, dans une dépendance de l'habitation de M. Ségard-Wellcome, entrepreneur, hameau du Caillou. Le feu, alimenté par des lattes et des pièces de bois servant aux échafaudages, menaçait de prendre de grandes proportions quand les pompiers, accourus à la première alarme, parurent s'en rendre maîtres.

Il y a pour environ 800 fr. de dégâts qui ne sont pas couverts par une assurance.

LILLE

La défense des intérêts agricoles. — On lit dans l'Écho du Nord : « M. le président de la République recevra dimanche prochain, à onze heures du matin, les députés de la Société des Agriculteurs du Nord. »

M. le sénateur Testelin, qui a obtenu cette audience, présentera, ainsi que M. le préfet du Nord, la délégation.

« Les représentants de la Société des Agriculteurs du Nord entendront M. le Président de la République de l'émotion qu'a produite parmi les cultivateurs la nouvelle de l'ajournement de la discussion des lois destinées à protéger l'agriculture française. »

« En ce qui concerne les sucres, ils protesteront surtout contre la libre entrée des sucres provenant des colonies étrangères. »

« Si l'exemple donné par la Société des Agriculteurs du Nord est suivi par les sociétés et comités agricoles de tous les points de la France, on peut encore espérer que le gouvernement reviendra sur sa décision et fera voter les lois proposées par M. Méline au nom de la commission des douanes avant la moisson. Mais il n'y a pas de temps à perdre, il faut que tous agissent vite et énergiquement. »

Incendie. — Pendant la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures du matin, un violent incendie s'est déclaré dans un grenier à fourrage dans les dépendances de l'estaminet de la Belle-Vue, appartenant à Mme Gronlois et occupé par M. Vannin, à Canteleu. La maison d'habitation seule put être préservée.

Cet incendie est dû à la malveillance et l'incendiaire a pu être arrêté. C'est un sieur Jean-Baptiste Lasseur belge d'origine, âgé de 53 ans, manoeuvre de maçon, demeurant à Esquermes. Mercredi soir, cet individu avait menacé M. Vannin, qui refusait de lui servir des chopes à crédit, de mettre le feu à son cabinet avant 5 heures du matin. Les gardes-champêtres Perchez et Lecomte ont arrêté Lasseur à proximité du théâtre de l'incendie, il a fait des aveux complets et raconté qu'il avait pénétré à l'aide d'une échelle dans les greniers à fourrage et qu'il avait mis le feu à un tas de foin.

Descente d'un ballon. — Hier, vers cinq heures du soir, un ballon venant de Tourcoing est descendu dans un champ de lin situé près du chemin appelé les hautes voies.

Aussitôt une foule considérable s'est rassemblée en cet endroit. Plusieurs habitants de la commune ont aidé les aéroplanes à dégonfler le ballon.

Pendant cette opération deux personnes ont été à moitié asphyxiées par le gaz qui s'est échappé subitement par une ouverture faite au ballon; on a dû les transporter à leur domicile. L'une des deux victimes est M. Doudan, de Tourcoing.

CONCERTS ET SPECTACLES

Hippodrome Roubaissien. — Dimanche prochain, à 3 heures et demie, une grande fête populaire sera donnée dans la salle de l'Hippodrome-Théâtre. Elle consistera en un grand concours de courses sur les forts coureurs en sacs de la région. Des prix seront décernés à ceux qui feront le plus de fois le tour de piste sans tomber ni se rattraper. L'attrait de ce